

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 43

Artikel: Jeannôt Poudjan
Autor: Dénéréaz, C.-C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178937>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

difficile de les déloger et l'on peut déjà s'attendre à de rudes combats. En outre, on assure qu'il est arrivé sur le théâtre de la guerre, de Morges et de Crissier, d'importants convois d'un petit vin nouveau à aiguille, sur l'aide duquel l'ennemi paraît compter.

Dans les conjonctures actuelles, il est du devoir de la presse de rassurer les familles. Toutes les mesures qu'indiquent la charité ont été prises ; on se serait même adressé à MM. Dunant et Appia, entrepreneurs brevetés des guerres européennes ; mais cette maison, qui faisait la partie des soins à donner aux soldats, spécialité qu'elle a créée, s'est retirée des affaires ; dernièrement ces Messieurs ont repoussé les offres de divers monarques ; ils ont même refusé, fidèles à leurs antécédents, de travailler pour le roi de Prusse.

Le commandant en chef est profondément mystérieux, et l'on ne sait rien du quartier-général, où personne n'est admis. Le Japon, qui a causé à la Suisse tant de soucis, avait délégué, pour suivre les manœuvres, deux officiers ; l'état-major leur a déclaré qu'à son grand regret, il n'admettait aucun étranger. Pour les dédommager, on les a autorisés à étudier la manière dont marchent les chemins de fer de la Suisse occidentale ; il leur a été permis de se procurer un horaire à cet effet.

Les hommes du métier croient savoir que le plan de campagne est d'attaquer sur trois points ; l'aile droite forcera le passage de la Menthue, à Donneloye, tête de pont importante ; le centre balaiera les hauteurs de Combremont, remontera la Broye, refoulant tout devant elle ; la jonction des divers corps doit se faire à Lucens, où sans doute l'ennemi offrira la bataille ; une fois qu'il sera délogé de cette solide position, nous sommes maîtres de la vallée et nos soldats victorieux peuvent arriver sans encombre prendre quelque chose au Châlet-à-Gobet. Là, le sol accidenté, coupé de bois et de cours d'eau, offre de faciles moyens de défense à des troupes épuisées ; ce sera sans doute sur les hauteurs de Ste-Catherine que se décidera le sort de la campagne. Cette bataille perdue, l'ennemi n'a qu'à demander grâce, et doit se mettre à la discréption du vainqueur. Nos troupes auront, nous n'en doutons pas, facilement raison de leurs adversaires, et la population lausannoise pourra saluer de sympathiques acclamations le retour victorieux de nos invincibles milices. Personne, à l'armée, ne doute du succès. Les provisions d'Yvorne et de petit salé qu'on dirige sur le Châlet-à-Gobet sont d'un présage heureux.

Au moment de mettre sous presse, une dépêche télégraphique d'Yverdon nous dit qu'on entend une vive fusillade dans la direction de Pomy. Trois soldats du 45^{me}, entrés au Cercle pour boire bouteille, disent que l'affaire sera chaude.

Nous laissons maintenant la parole au canon, bornant notre mission à écrire sous sa dictée les exploits de nos valeureux soldats.

Jeannôt Poudjan.

Jeannôt Poudjan avâï été déemandâ po parein dé la petita boëba à son cousin Daniotet. Ye batsiront ellia petita Daniottaz la demeindze eintré lé coumnions et

lo djonno et l'âï deziront Jeannette. Lo dzo daô batsi, Poudjan arreva tsi son cousin ein apportein por êtreinès on bio coquemâ que fut bin admirâ et bin convoitâ pé lé coumarès que taguenassivont déveron la soupa et lo bouli que couaïsâi dein la mermita numero veintion (21). Quand lo predzo sena ye partiront ti dé beinda po l'église ; tot sé passa bin, la petita Jeannette fasâi dâi ruialâie dé la metzance, et Poudjan sé peinsâvé : Eh bin ! le sara tsanta, elliaque ! Quand l'arreviront à la mäison, après lo batsi, Jeannôt fut dobedzi dé traire sa veste po la férè chétsi, ka c'êtâi li qu'avâï tenu la boëbetta, et la mandze gautse dé sa balla veste dé noce étâi moûva.

A midzo on coumeinça à dinâ. Ma fâi vo pâodè conta que c'êtâi on rudo repé ; l'âï iavâï toté sortè dé tsai et d'herbadzo ; l'avions tiâ dué dzenellies, onna bora, on muton et dou z'etiaïrus, et l'avions atseta on pecheint cartâi dé bouli à Mordze, tsi lo boutsi que resté dein la mäison que fâ lo câro, vai la grenetta. L'avions daô bon vin dé Gollion et dé la Coûta. Enfin, quié ! c'êtâi on pecheint tire-bas.

Poudjan n'avâï rein medzi lo dzo devant, po avâï bounapétit ; asse bin, vo paôde craire coumein l'agaf-fâvé elliaô bons bocons. Ye restiront à trâbllia tant qu'âd né ; c'êtâi épouâireint dé verrè tot cein que Jeannôt fourrâvé dein sa carcasse. Ma fâi c'êtâi onna rude balla fêta ; on s'amusa crânameint ; on tsantâvé et on racontâvé dâi farcés. Tot sé passa bin tanquié à la miné, iô on alla cutzi.

Lo leindeman, Poudjan ne put pas sé lévâ ; l'avâï mò ad veintro et à l'estoma. Lo dzo d'après sé trova adé pe mò et sa fenna s'imagina que l'êtâi boutsi, kâ tot cein que l'avâï einglouti tandique l'êtâi tsi Daniotet, ne poâve pas frou. Le va consurta on mäidecin que l'âï écrit on n'ordonnance su on bocon dé papâi et l'âï dit : « Vouaïque cein que faut bailli à voutre n'hommo, » et ein l'âï baillien lo remido, lo faut bin grulâ.... » La fenna revint à la mäison, et le fâ medzi lo bocon dé papâi daô mäidecin, à cé pourro Poudjan ; le fâ veni lé dou vôlets que sé mettont dâi dou cotés daô lli ; ye preignont Jeannôt tsacon pé on bré et sé mettont à lo grulâ coumein faut, tandique la fenna l'âï fasâi avalâ l'ordonnance. Cé pourro hommo fasâi dâi veindzeinces daô diabllio, et lé z'arâi ti assomâ se l'avâï pu, mâ l'iré traô malâdo. — Cll'ordonnance ne fe rein dé bin, et Jeannôt n'êtâi rein mî.

Lo leindeman, lo mäidecin que passavé pé lo veladzo, alla verré se lo remido avâï étâ bon ; quand l'âï deziront que lo malâdo avâï medzi lo papâi et que l'avâï étâ séco bin adrâï pé sé dou vôlets, ye se mette à sé teni lo veintro de riré et la fenna que bisquavé dévegne rodze dé colère. Lo mäidecin se mette aloo à examinâ Poudjan et l'âï dese de traire la leinga ; Jeannôt la traise d'on pi de long. Quand la fenna ve que lo mäidecin vonâïtive la leinga, sa colère écliata, l'insurta lo mäidecin que s'êtâi fotu dé li, et l'âï dese : « At- » tiutâ ! vo n'êtâ q'n'ano vo ! vo dio que m'n'hommo » est boutsi du que l'a étâ tsi Daniotet, et petout qué » dé tsertsi à lo déboutsi, vo l'âï vouâït la leinga, iô » n'a pas mé de mò quié vo ; foté mé lo can de tsi no, » vo n'êtâ q'n'eindieujâ, qu'on tire-batz, oudé-vo?...» Ma fâi lo mäidecin dût fela dé la mäison po ne pas être

griffà pé la fenna et du adon n'a jamé ousa repassà devant tsi Poudjan.

Jeannòt Poudjan a fini pé sé gari lot solet, ma orein-dra quand l'est einvitâ à n'on soupâ, ne medze pas mé q'n'autro.

C. C. D.

Robinson Crusoë II.

C'est dans *Robinson Crusoë* que j'ai appris à lire. A dix ans, je savais manœuvrer une barque, et je fumais la pipe.

Mon village s'appelle Saint-Hippolyte. Il est situé au fond d'un entonnoir de montagnes, à quelques pas de la Suisse. Le Doubs et le Desoubre l'entourent comme une ceinture. A leur confluent est une petite île verte comme une émeraude, plantée de saules et d'arbustes. Quand les eaux sont grandes, elle disparaît; on n'aperçoit plus que l'extrémité des branches qui feraien croire qu'un grand arbre est couché dans la rivière.

Robinson était mon homme. Toutes mes ambitions les plus lointaines se bornaient à trois choses : m'embarquer sur un vaisseau, faire naufrage et aborder dans une île déserte.

Vivre seul du produit de ma chasse et de ma pêche, me construire une habitation, tirer des coups de fusil et fumer des pipes toutes la journée, tel fut longtemps l'unique rêve de mon enfance. Je me demande aujourd'hui si manger au restaurant, tirer sur ses semblables, habiter un petit compartiment sous l'autocratie d'un portier et fumer des cigares est un sort plus digne d'envie. Je me demande même si la Bible n'est pas une lecture aussi attrayante que celle des dépêches diplomatiques.

Robinson dans son île est un être colossal. Le Robinson suisse est un colon, un colon savant, un Robinson prud'homme, ce n'est pas un Robinson, c'est un fermier-modèle. Voilà mon opinion, je la garde.

Pour les enfants, rêver et agir sont deux verbes qui se conjuguent en même temps. Une fois bien pénétré de mon modèle, j'étais résolu à vivre comme lui dans l'*Île aux Canards*.

Ce projet présentait des difficultés relativement assez sérieuses. Je n'avais pas de vaisseau, je n'avais rien du tout. L'île n'était pas non plus dans les conditions nécessaires pour y construire des palissades. Ensuite, pensée décevante, mes camarades venaient s'y baigner; enfin, outre cet inconvénient majeur pour une île déserte, je ne pouvais me dissimuler que je serais submergé, corps et biens dans la saison des pluies. Toutes ces considérations étaient fort graves et me donnaient sérieusement à réfléchir.

Je cherchais à vaincre ces difficultés, lorsqu'un accident providentiel vint favoriser mon projet. Près de l'île aux Canards, au confluent des rivières, l'eau se creuse en entonnoir et les nageurs les plus robustes n'osent lutter contre l'attraction du gouffre. Un enfant faillit s'y noyer. Le maire de Saint-Hippolyte fit battre la caisse sur la place de l'Eglise, le dimanche, avant la grand'messe, pour faire savoir à tous enfants, grands et petits, que défense était faite d'aller dans l'île aux Canards, terrain communal, sous peine d'amende à leurs parents.

Cette sage mesure, d'après mes prévisions, allait rendre l'île réellement déserte et respectée pendant un mois. Je n'hésitai plus.

La nuit venue et toute la maison plongée dans le sommeil, je me lève sans bruit, je m'habille, j'ouvre la porte, et, mes souliers d'une main, une énorme clef de l'autre, je grimpe les escaliers et je me glisse dans la *Chambre du haut*.

La chambre du haut était une espèce d'immense grenier de débarras, où on reléguaient les meubles hors de service, et dans lequel étaient des provisions de toute nature, lard, saucissons, jambons, confitures variées, fruits, conserves, liqueurs, etc., etc. Pour ce qui était des vieux meubles, il y avait de quoi meubler trois îles comme la mienne. Après un inventaire rapide de ces richesses accumulées, je descendis à la cave et je remontai avec des bouteilles de vin d'Arbois. Je les intercalai dans un sac de copeaux sur lequel j'avais jeté mon dévolu, et que je destinai à me servir de matelas. Enfin, après une dernière inspection de mon arsenal, je retournai me coucher, sans peur comme sans reproche, décidé à abandonner ma famille et ma patrie.

Le lendemain, qui était un samedi, je filai la classe et je me

rendis dans l'île pour baser mes opérations. Il y avait, vers le milieu, trois saules énormes à tête ronde, plantés en triangle, que nous appelions *les trois bossus*. Avec des planches, il était facile de se construire une habitation. Les arbustes vigoureux qui couvraient l'île suffiraient à la masquer jusqu'à une hauteur convenable. L'île était le rendez-vous habituel des canards de la localité qui venaient y déposer leurs œufs, le poisson était facile à prendre, les écrevisses abondaient. Quand l'eau de la rivière était à niveau bas, on pouvait communiquer à pied sec avec le continent, par le moyen de grosses pierres espacées à cet effet.

Le lendemain, dimanche, il ne fallait pas songer à aller dans l'île, et j'utilisai cette journée à dresser de mémoire l'inventaire des objets qui m'étaient nécessaires.

A partir du lundi, je résolus de commencer le déménagement du grenier. A dix heures du soir la ville était complètement endormie, et en faisant un détour, je pouvais opérer tranquillement mes transports. Le soir même, j'emportai dans un grand panier un marteau, une scie, des clous, des tenailles et différents ustensiles de cuisine. A quelque distance de l'île était une scierie, et il m'était facile de prendre des planches de sapin dans les piles alignées sur la route. Mon premier soin fut de clourer les planches transversalement de manière à relier les trois saules, en ayant soin de laisser un espace vide pour entrer dans mon habitation triangulaire, car je ne me sentais pas assez habile ouvrier pour arriver à confectionner une porte. Pour le toit, ce fut une autre affaire. J'avais déjà vu couvrir des maisons. A côté de la scierie, il y avait un hangar couvert de tuiles. J'en enlevai une quantité suffisante et, au moyen de lattes fixées sur les planches, j'obtins un toit qui défiait les intempéries du ciel.

Ces premiers travaux me prirent plusieurs jours. Je passe sous silence toutes les ruses que j'employai pour clourer mes planches la nuit avec prudence, les précautions que je dus prendre pour aller au grenier ou à la cave, ainsi que pour sortir la nuit sans éveiller de soupçons. Je me rappelle qu'on eut besoin du marteau à la maison et qu'on le chercha longtemps.

Enfin, j'avais une habitation, et le grenier largement approvisionné était pour moi le navire de Robinson. En second lieu, j'étais habillé, ce qui n'était point un mince avantage.

Restait le mobilier et les provisions. Je commençai à porter dans mon île une vieille chaise, un escabeau pour me tenir lieu de table, plus deux sacs, l'un rempli de copeaux et l'autre de feuilles sèches de maïs. Outre les menus ustensiles de cuisine que j'avais déjà, j'emportai un fourneau de terre et une grande quantité de charbon. Il ne fallait pas songer à faire du feu de bois, car la fumée n'aurait pas manqué de me faire découvrir.

Dans le grenier était un vieux fusil à pierre que son état rendait aussi inutile que l'absence de munitions; je l'emportai ainsi que mon *Robinson*, des lignes bien armées, un parapluie, un bon couteau, un moulin à café, un almanach, une lampe, une jarre d'huile et des chandelles.

J'attachai un soin particulier aux provisions de bouche de toute nature; je ne me dissimulais pas qu'une fois installé dans mon île, je cessais forcément toute relation avec le continent.

Je fis une récapitulation générale :

J'avais du vin, du sel, du café, du lard, des jambons fumés, des pommes de terre, des fruits secs, des pots de confitures. Avec les œufs de canard, les poissons et les écrevisses, je n'avais pas à craindre la disette. En résumé, j'étais assuré du gîte, du vêtement et de la nourriture. J'emportai peu de pain, prévoyant qu'il ne résisterait pas longtemps à la sécheresse et à la moisissure, et les pommes de terre pouvaient le remplacer.

Tous mes préparatifs étaient achevés dans la nuit du vendredi de la semaine suivante. Le samedi, vers deux heures du matin, je pris une barque avec laquelle je fis le tour de mon île, et je constatai qu'aucun sauvage n'était venu piller mon habitation. La journée du dimanche se passa sans incident remarquable.

Ce fut dans la nuit du dimanche que je résolus de fuir le monde civilisé et la maison natale.

(*La suite prochainement.*)

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.